



EAGLE

Eco Activists for Governance and Law Enforcement

Guinée

Tel : +224 626006259

<http://www.eagle-enforcement.org/>

Rapport d'Activités Du 2^{eme} Trimestriel 2025

Sommaire :

1. Introduction	2
2. Résultats principaux	3
3- Investigations	3
4. Opérations	5
5. Juridique	5
7. Médias	7
8. Relations extérieures	7
9. Conclusion	8

1. Introduction

EAGLE Guinée est une structure implantée en Guinée depuis 2020 et est membre du réseau EAGLE Network. EAGLE est spécialisé dans la lutte contre la criminalité faunique en collaboration avec le Ministère de l'Environnement du Développement Durable. EAGLE Guinée suit le modèle développé par LAGA (www.laga-enforcement.org) et est le 8^{ème} projet du réseau EAGLE.

Les objectifs d'EAGLE Guinée sont :

- L'identification à grande échelle de tous les trafiquants de perroquets et autres oiseaux, d'ivoire, de peaux de grands félins et autres produits fauniques illicites et la production de preuves flagrantes en cas de procès ;
- Le renforcement de capacités des forces de défenses et de sécurité ainsi que des acteurs judiciaires en matière de criminalité faunique ;
- La facilitation des arrestations des délinquants fauniques ;
- La facilitation des poursuites en justice et le suivi de l'exécution des décisions rendues ;
- L'éveil de l'attention du public sur l'application effective de la loi faunique et sur les risques encourus, de même que sur les sanctions en matière faunique.

Le 2^{ème} trimestre 2025 a été marqué par plusieurs activités, notamment le suivi de la procédure de saisie des trophées de l'éléphant et de léopard au cabinet du juge d'instruction au TPI de Dixinn ainsi que la mission du comptable d'Eagle Sénégal. Cette mission, s'inscrivait dans le cadre des efforts de relance du projet en Guinée, d'appui technique à l'équipe de Eagle Guinée concernant les aspects fiscaux et la régularisation des premiers contrats à Durée Déterminée du personnel auprès des autorités concernées.

Le travail de EAGLE Guinée a été soutenu par : WILCAT, OAK et AWI

2. Résultats principaux

Au 2^{ème} Trimestre 2025, un total de **22** investigations ont été organisées à travers **19** missions sur toute l'étendue du territoire de la République de Guinée. Ces investigations ont permis d'identifier **28** personnes qui s'activent dans le trafic de faune et/ou en lien avec des trafiquants de faune ou braconniers importants.

Il est essentiel de poursuivre les efforts pour contrer ces activités illégales et protéger les espèces menacées. La préservation de l'environnement et des écosystèmes reste un défi majeur qui nécessite l'engagement de tous les acteurs concernés.

3- Investigations

Indicateur

Nombre d' investigations menées	• 28
Investigation ayant abouti à une opération	• 00
Nombre de nouveaux trafiquants identifiés ce trimestre	• 28

L'un des objectifs majeurs de **EAGLE Guinée** est d'identifier les principaux trafiquants de faune et de relever contre eux des preuves tangibles pouvant servir à leur condamnation.

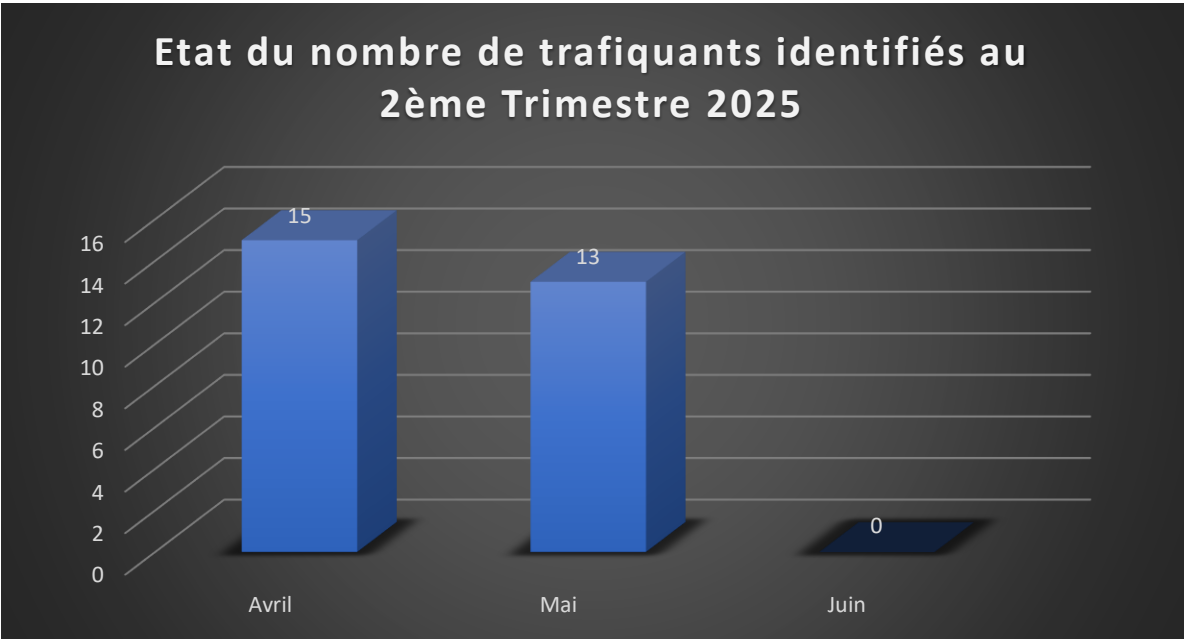
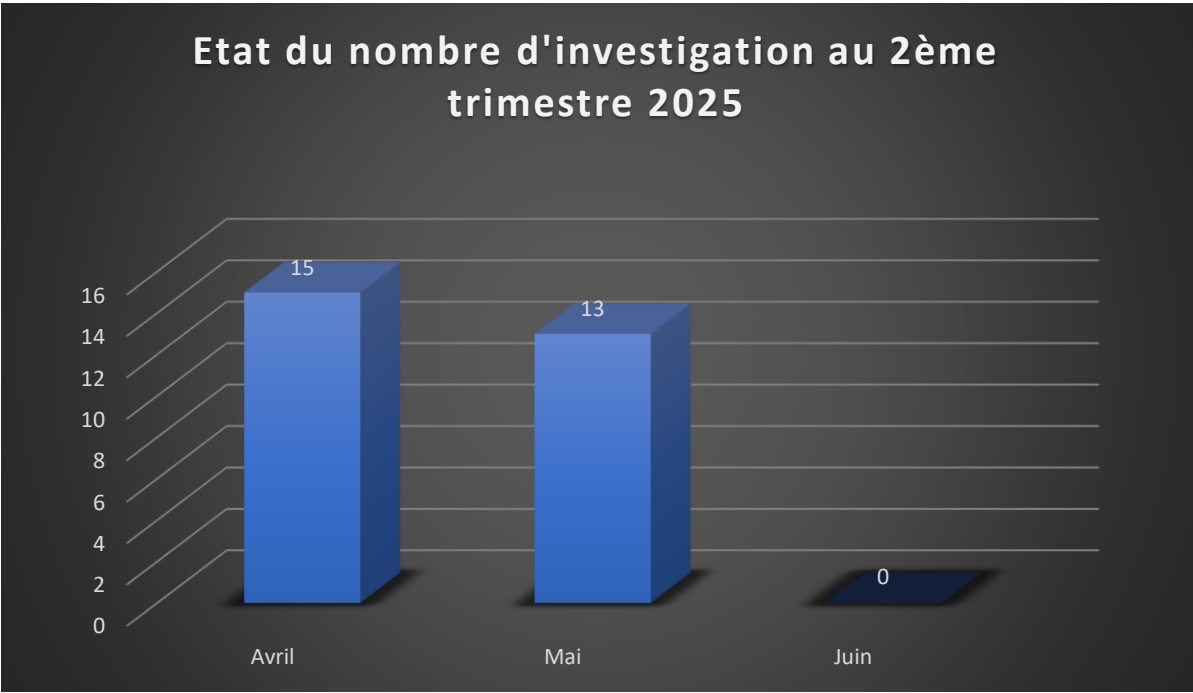
Au 2^{ème} trimestre 2025, des enquêtes ont été menées dans la région de Conakry. Ces enquêtes visaient à lutter contre le trafic d'espèces intégralement et partiellement protégées dans le pays.

Au total, **19** missions ont permis de réalisées **28** enquêtes dans la région de Conakry et la préfecture de Coyah portant essentiellement sur les grands félins, l'ivoire et les peaux de crocodile.

Les enquêtes menées sur les peaux des grands félins ont révélé des soupçons concernant certaines cibles. Il semblerait qu'elles détiennent des peaux ou soient en relation directe avec les trafiquants. Il est important de lutter contre ces trafics d'espèces protégées afin de préserver la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes.



Analyse rapide



4. Opérations

Nombre d'opérations	• 00
Nombre de personnes arrêtées	• 00
Nombre de trafiquants en fuite	• 00

Indicateur

- Au 2^{ème} trimestriel 2025, aucune opération n'a été réalisée.
- La protection des espèces menacées est une priorité essentielle pour la préservation de la biodiversité et le maintien de l'équilibre des écosystèmes. Ces actions de lutte contre le trafic d'espèces protégées sont cruciales pour assurer un avenir durable à la faune sauvage et à notre environnement.

5. Juridique

Indicateur

Nombre de suivi audience	• 00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux avant déferrement et placement sous mandat de dépôt	• 00
Nombre de trafiquants derrière les barreaux après jugement et condamnation	• 00
Nombre de trafiquants ayant été condamnés à des peines d'emprisonnement avec sursis	• 00
Nombre de trafiquants en attente de procès	• 01
Nombre de trafiquants en fuite	• 00
Nombre de transactions financières avec le Ministère de l'environnement	• 00

- **Au 2^{ème} trimestre 2025**, le département juridique a effectué plusieurs activités dans le cadre de ses missions : le suivi de la procédure de saisie des trophées de l'éléphant et de léopard au cabinet du juge d'instruction près le TPI de Dixinn, l'établissement des analyses rapides sur les espèces animales sauvages notamment les ailerons de requin, les ailerons de raie, concombre de mer et l'hippocampe.
- **Suivi de la procédure de saisie des trophées d'ivoire et de la peau de léopard au cabinet du doyen des juges d'instruction près le TPI de Dixinn**
- **Au 2^{ème} trimestre 2025**, le département juridique a assisté aux auditions de l'inculpée Hadja Mariama SANOH poursuivie pour détention et possession des trophées d'ivoire des infractions réprimées par le Code de la protection de la faune sauvage et de la réglementation de la chasse. À l'issue de l'interrogatoire, le doyen des juges d'instruction a placé l'inculpée sous le contrôle judiciaire. Par ailleurs, dans le cadre de son appui technique, le projet EAGLE a remis au doyen des juges d'instruction près le TPI de Dixinn : une copie du Code de la faune, la Convention CITES et l'arrêté A/2020/1591/MEEF/CAB/SGG. En complément, le département juridique a fourni des analyses juridiques portant sur les espèces animales concernées par la procédure.
- **L'établissement des analyses rapides sur les espèces animales :**
- **Au 2^{ème} trimestre 2025**, le département juridique a élaboré des analyses juridiques portant sur les ailerons de requin, ailerons de raie, concombres de mer et hippocampes. Ces analyses visaient à déterminer le statut juridique de ces spécimens au regard de la législation en vigueur.

6. Formations

Indicateur

Nombre de formations dispenses	00
Unités formées	00
Nombre de personnes formées	00

- Au 2^{ème} trimestriel 2025, Eagle Guinée n'a effectué aucune formation.

7. Médias

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : 00			
Pièces télévision	Pièces radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
00	00	00	00

- Au 2^{ème} trimestriel 2025, aucune opération n'a été réalisée. Sur ce, 00 pièce internet, 00 pièce presse-papier, 00 pièce radio et 00 pièce télé ont été produites.

8. Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres		02		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaborati on	Ratification de la collaborati on	Collaborati on Sur affaire/for mation en cours	Visio confére nce
02	00	00	02	00

- **Au 2^{ème} trimestriel 2025, 02** rencontres.
- EAGLE Guinée a eu à faire des rencontres dans le cadre de ses accords de collaboration.
- **Avril 2025**
 1. Le Substitut du Procureur près le tribunal de première Instance de Dixinn
 2. Le Doyen des juges d’instruction du Tribunal Première Instance de Dixinn

9. Conclusion

A la lumière de tout ce qui précède, nous dénotons que le **2^{ème} trimestriel 2025** a été un rendez-vous incontournable de rencontres des autorités judiciaires en République de Guinée allant dans le sens de la redynamisation du projet **EAGLE Guinée** pour la vulgarisation de ses principaux axes d’intervention dans le pays.

Sur le plan administratif les démarches se poursuivent. EAGLE Guinée continue de suivre les dossiers pour l’obtention de l’accord de partenariat avec le Ministère de l’environnement et du développement durable, de l’accord avec la Direction Générale de la Police Nationale Guinéenne, de la Direction Générale des Douanes et de l’accord avec le bureau national d’INTERPOOL CONAKRY.

EAGLE GUINEE attend des opérations d’envergure, des investigations et le renforcement de l’équipe par des sessions de recrutement.